

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-cinquième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 19 mars 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Modification mineure au programme de baccalauréat en communication, politique et société

Résolution CFSPD-2007-2008-349

ATTENDU le projet de modification mineure au programme de baccalauréat en communication, politique et société;

ATTENDU la résolution BCPS-11-02-08-01 du Comité de programme du baccalauréat en communication, politique et société;

ATTENDU la résolution BCPS-11-02-08-02 du Comité de programme du baccalauréat en communication, politique et société;

ATTENDU la résolution BCPS-11-02-08-03 du Comité de programme du baccalauréat en communication, politique et société

ATTENDU l'Avis de l'École des médias

ATTENDU l'Avis de la Faculté de communication;

ATTENDU l'Avis de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU l'Avis du Département de science politique;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Côté, appuyé par monsieur François Roch, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE le projet de modification mineure au programme de baccalauréat en communication, politique et société et l'achemine au vice-rectorat aux Études et à la Vie étudiante et au Bureau de l'enseignement et des programmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 19 mars 2008

René Côté
Doyen